Utilisation responsable de l'intelligence artificielle générative
au Cégep de Jonquière

Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative

Dans ces situations, l'étudiant·e produit le travail. Nous vous suggérons de choisir un niveau et l'indiquer à chaque travail. Ces compétences peuvent être disciplinaires, méthodologiques, rédactionnelles ou informationnelles.



Utilisation interdite

NIVEAU 0 : Ceci signifie que si l'enseignant·e a un motif de croire qu'il y a eu l'utilisation d'une IAg dans une évaluation, elle ou il doit produire un rapport de plagiat.
Article 5.2.18, « Plagiat et tricherie », à la page 15.
L'IA ne participe à aucune étape du travail visée par l'interdiction.



Apprendre

NIVEAU 1 : Tu peux l'utiliser uniquement pour assister l'apprentissage dans le domaine disciplinaire.
L'IA te sert de tuteur, mais ne contribue pas à la production du travail évalué.



Améliorer

NIVEAU 2 : l'Utilisation est autorisée pour te permettre d'améliorer un travail que tu as produit. Tu es tenue de déclarer l'utilisation que tu en as faite selon les consignes fournies par l'enseignant·e, sans quoi l'utilisation est considérée comme de la fraude ou de la tricherie. Article 5.2.18.
Tu demeures l'auteur du contenu et tu décides des améliorations à apporter.

Dans ces situations, l'IAg est permise parce que l'enseignant·e considère que l'étudiant·e est en mesure d'exercer un esprit critique et de juger la qualité du contenu de l'IAg ou qu'il contribue à son esprit critique.



Transformer

NIVEAU 3 : l'Utilisation est autorisée pour produire un travail qui sera amélioré. Tu es tenu d'indiquer le contenu généré par l'IAg ou de déclarer l'utilisation que tu en as faite selon les consignes fournies par l'enseignant·e, sans quoi l'utilisation est considérée comme de la fraude ou de la tricherie. Article 5.2.18.
L'IA produit une base de travail que tu dois enrichir et transformer de manière significative.

Cabana, M. et Côté, J.-A. (2024). Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative. Services de soutient à la formation, Université de Sherbrooke.

Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative

Voici des exemples concrets qui pourront vous être utiles à remettre en contexte selon votre champ d'expertise.



Utilisation interdite

NIVEAU 0 : Exemple en littérature. L'étudiant·e rédige une analyse de poème sans recourir à l'IA pour trouver des idées, construire un plan ou formuler son texte.
Aucune intervention de l'IA dans le travail évalué.



Apprendre

NIVEAU 1 : Exemple en biologie. Avant un examen, l'étudiant·e demande à l'IA d'expliquer la photosynthèse et de créer des questions de révision. Il réalise seul le travail évalué.
L'IA aide à apprendre, sans produire le travail remis.



Améliorer

NIVEAU 2 : Exemple en français. Après avoir rédigé un texte argumentatif, l'étudiant·e demande à l'IA de repérer les arguments faibles, les contradictions et les passages à clarifier.
Il effectue lui-même les corrections. L'étudiant·e demeure l'auteur et décide des améliorations.

Dans ces situations, l'IAg est permise parce que l'enseignant·e considère que l'étudiant·e est en mesure d'exercer un esprit critique et de juger la qualité du contenu de l'IAg ou qu'il contribue à son esprit critique.



Transformer

NIVEAU 3 : Exemple en publicité. L'IA génère une première proposition de campagne publicitaire. L'étudiant·e critique les choix, vérifie les affirmations et transforme la stratégie selon les besoins du client.
La proposition générée est transformée de façon significative.

Cabana, M. et Côté, J.-A. (2024). Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative. Services de soutient à la formation, Université de Sherbrooke.